

La République du Centre, 9 novembre 2016

CAP SUR LA MÉTROPOLE

Premier examen aujourd'hui ?

Les sénateurs ont poursuivi, hier, leur première lecture en séance publique du projet de loi sur le statut de Paris. Ils débattront de l'article qui doit permettre à Orléans d'obtenir le statut de métropole, cet après-midi, ou ce soir.

Orlène Breuille
drlene.breuille@republicain.fr

Pas la peine de faire durer le suspense. Le dossier de l'agglomération d'Orléans est bien mal emmanché au Sénat. Au sein de la commission des lois qui s'est réunie pour examiner les amendements déposés sur le projet de loi, juste avant la lecture en séance publique, le rapporteur Mathieu Darnaud, sénateur LR de l'Ardèche, a réitéré son opposition au passage d'Orléans en métropole. Comme à toute autre ville. « Il craint qu'il y ait trop de métropoles et il s'est replié derrière l'argument financier », précise Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret et membre de la commission des lois. « Or, je le répète, le passage au statut de métropole ne coûte pas plus cher à



NIET. Le sénateur LR de l'Ardèche et rapporteur de la loi, Mathieu Darnaud, ne veut pas qu'Orléans obtienne le statut de métropole.

Les sirènes de Tours et de Clermont

L'amendement déposé par le gouvernement n'a pas plus convaincu. Pour taire la crainte d'une métropolisation galopante pouvant nuire à la ruralité, le ministre Jean-Michel Baylet, qui a bien failli cé-

der aux chants des sirènes de Tours et de Clermont-Ferrand, est finalement resté ferme sur les prix. Doivent être acceptées au club des métropoles quatre villes (Orléans, Dijon, Saint-Étienne et Toulon) ; pas une de plus.

L'examen du projet de loi doit reprendre au Sénat cet après-midi en séance publique. Au vu du nombre d'articles et d'amendements à passer en revue sur le statut de Paris, l'article relatif à l'aménage-

ment métropolitain, qui concerne au premier chef le cas d'Orléans, ne sera examiné qu'en fin d'après-midi ou dans la soirée.

Sur l'issue, Jean-Pierre Sueur n'est pas très optimiste : il est effectivement peu probable que les sénateurs, dans leur majorité, reviennent à de meilleurs sentiments sur l'aménagement métropolitain. Mais les députés, qui seront sollicités ensuite, ne l'entendront peut-être pas de la même oreille. ■